

Codevi Infos

STADES : Halte au bétonnage !



Editorial

Par Claude Lobry
Président du Codevi

Le béton envahit le quartier des Stades

Chaque semaine, un nouveau projet de construction d'immeuble ou de division parcellaire, est affiché dans le quartier des Stades.

A chaque fois, c'est le même scénario : on rase une maison située sur une grande parcelle arborée pour la remplacer par un projet immobilier de plusieurs dizaines d'appartements. Les arbres sont abattus sans vergogne, les balcons des nouvelles constructions sont orientés vers les jardins des propriétés mitoyennes et le cadre de vie des riverains est dégradé...

La résistance s'organise

La liste est longue (voir ci-contre) et les dégâts, si l'on ne fait rien seront considérables. Heureusement, de nombreux villiersains sont entrés en résistance : ils déposent des recours gracieux puis judiciaires pour faire annuler les permis de construire, ils pétitionnent, mobilisent leurs voisins...

Un vent de révolte se lève sur Villiers-sur-Marne.

Il n'est pas trop tard pour agir et éviter le pire. Plusieurs opportunités s'offrent à nous

☞ participer à l'enquête publique

Les prochaines réunions avec le Commissaire enquêteur se dérouleront en mairie le samedi 21 mars de 9 heures à 12 heures, le mardi 31 mars de 16 heures à 19 heures et le jeudi 9 avril de 16 heures à 19 heures. Vous pouvez également transmettre une demande particulière au Commissaire enquêteur par Mail avant le 09/04/15 à l'adresse suivante : rdephily@albane-inter.com

☞ **signer massivement la pétition** ci-jointe et retournez-la rapidement à l'un des riverains indiqué au bas de la pétition.

Il nous faut recueillir rapidement plusieurs centaines de signatures pour les transmettre avant le 9 avril au Commissaire enquêteur

☞ se donner les moyens de résister

N'oubliez pas de contracter rapidement une assurance protection juridique. Nous vous conseillons de consulter les derniers numéros du Petit journal du Codevi à ce sujet

Merci encore de soutenir l'action pour la défense des zones pavillonnaires en retournant la pétition ci-jointe dans les meilleurs délais.

LES PROJETS EN COURS

4, avenue LECOMTE

Destruction d'un pavillon
Construction de 29 logements
Plusieurs recours contre le permis

6, rue du 11 NOVEMBRE

Destruction d'une villa
et d'un grand jardin arboré
construction de 36 logements
Plusieurs recours contre le permis

9, avenue de l'ISLE/10 rue du 11 NOV

Une division parcellaire du parc de la Villa Michaud vient d'être déposée en vue de construire plusieurs immeubles

137/139, rue du Général de Gaulle

Destruction d'une villa et d'un grand parc arboré, construction de 84 logements
Recours contentieux contre le permis

15 bis, rue de l'Isle

A deux pas de la magnifique propriété de la Boule d'Or, construction de 36 logements et destruction d'un parc arboré
Plusieurs recours contre le permis

23, rue du Onze Novembre

Dépôt d'un permis pour 54 logements
Destruction d'une villa et d'un grand jardin arboré. Permis à l'étude au service de l'urbanisme : pas de sursis à statuer malgré l'enquête publique en cours.

159, rue du Général de Gaulle

Construction d'un immeuble au cœur des petits jardins de nombreuses maisons
Recours contentieux contre le permis

24, rue du 11 Novembre

En face du parc du 11 novembre, construction de 21 logements, destruction d'un joli jardin sur 2000 m²
Les riverains sont désespérés

✂ Bulletin d'adhésion et/ou de simple soutien à l'action engagée pour la sauvegarde des zones pavillonnaires

à retourner à CODEVI - 29, rue Louis Lenoir 94350 Villiers-sur Marne

Joindre un chèque à l'ordre de CODEVI : adhésion simple (15 €) couple (20€)

- Je désire adhérer au Codevi
 Je soutiens financièrement l'action du Codevi sans adhérer
 10 euros 20 euros 50 euros autre __ euros

Chèque à l'ordre de CODEVI

Nom et Prénom

adresse

Email :

@

Date et signature

www.codevilliers.fr (tél 0610 05 95 56)

Bulletin de commande des derniers numéros du Petit Journal du Codevi

Je désire recevoir (cochez la case correspondante)

- N° 8 : « projet rue Jean Jaurès
 N° 9 : projet 35 rue Léon Daurer, rue de l'Isle,
 N° 10 : projet 159 rue Gral de Gaulle
 N° 11 : projet 23 rue du 11 Novembre

Je joins un chèque de __ euros à l'ordre de CODEVI pour participation au frais de tirage.

Nom et prénom

Adresse pour la livraison